



DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DELIBERATION SUITE A DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES ARDENNES

PLEINIÈRE DU 9 DECEMBRE 2016

Présents : Mmes et Mrs :

Mme POLETTI, Conseil départemental des Ardennes
M. VILLENET, ARS DT 08
M. GOEFFROY, Conseil départemental des Ardennes
Mme DUMAY, Conseil départemental des Ardennes
Mme RUELLE, Conseil départemental des Ardennes
M. HAMAIDE, MSA
Mme CHOCHOY, MSA
Mme ROTHHAHN, CARSAT
Mme WUAROQUEAUX, RSI
Mme LOSFELD, RSI
M. BIVERT, mutualité française
M. MORAND, ANAH 08
M. DEKENS, Communauté de communes Ardennes Rive de Meuse
Mme TRAN, communauté de communes de l'Argonne ardennaise
Mme POULAIN, communauté de communes des portes du Luxembourg
M. TAHRI, CPAM 08
M. MOHIMONT, FDSC08
M. GUHL, MDPH
Mme ROUSSELOT MARCHE, URPSML
M. COLLIGNON, MAIA 08
M. FORTUNE, ADMR 08
Mme DAUPHY, ADAPAH 08
Mme MOUCHERON, domicile action 08

Absents excusés :

Instance Régionale d'Education et de Promotion pour la Santé (IREPS)
M. PASCOLO, communauté de Communes Meuse et Semoy

Objet : Décision d'attribution de financement

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dans son article 49, prévoit la mise en place d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus dans chaque département et l'attribution de financements associés.

Suite à la première plénière de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie des Ardennes en date du 9 décembre 2016, les membres ont décidé de procéder aux financements suivants :

Aides techniques individuelles	Montants attribués
Alliance Services Ardennes	12 700 €
CD 08	181 703. 44€
Réseau Arduina'age	20 000 €
Forfait autonomie	
Résidence « la wardenne » à Charleville-Mézières	13 489,00 €
Résidence « les sorbiers » à Charleville-Mézières	14 816,00 €
Résidences « les voyelles » à Charleville-Mézières	3 096,00 €
Résidence « les jardins de Côme » à Vivier au Court	3 538,08 €
Résidence « les marronniers » à Mouzon	6 634,00 €
Résidence « Mac Donald » à Sedan	16 806,00 €
Résidence « Pierre Siegel » à Rethel	15 700,77 €
Résidence « Lucie Gabreau » à Juniville	5 307,12 €
Coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les SPASAD	
SPASAD Revin	23000€
Actions collectives de prévention	
ADAPAH 08	16 000€
Alliance Service Ardennes	7 000€
Association Brain up	2475 €
CCAS de Revin	11000€
Centre Hospitalier Sedan	8408.40€
Centre social les Mazures	7 900 €
Centre social Fumay	13 243 €
Centre social de Vouziers FJEP	10 000 €
Centre socio culturel l'alliance de Givet	5382 €
Centre socio culturel AYMONT lire Bogny sur Meuse Dynamique seniors	4 875 €
La compagnie des Aidants	17 500 €
Comité départemental Sport pour tous	47 075 €
Domicile Action 08	1 604.16 €
Association EC CO	10 000€
Espace social et culturel Victor Hugo vivier au court	5 000 €
Espace temps libre sénior	1 016 €
EPHAD Fumay	6 422 €
Association La prévention routière	3500 €
MCL la Bohème	3 000€
Maison De la Nutrition (MDN)	12 231 €
MGEN	1 440 €
Mutualité française	4 050€
Siel Bleu	12 815 €
UFOLEP	4 940 €

Pour la conférence des financeurs
Le Président de Conseil Départemental des Ardennes

Pour le Président du Conseil Départemental,
Benoît HURÉ et par délégation
le Directeur Général Adjoint
en charge des Solidarités

Paul GEOFFROY